

VENTE D'IMMEUBLES AUX ENCHERES PUBLIQUES

A l'audience Publique des ventes du Tribunal Judiciaire

8 Rue des Arènes – 18000 BOURGES

MERCREDI 14 OCTOBRE 2026 à 9 HEURES

VENTE sur la commune de BOURGES (18000 – CHER), 3 rue du Charrier

Un appartement et des combles aménagées inoccupés, d'une superficie de 92,56m².

sur la mise à prix de

25.000,00 €

VISITE : se rendre sur place le JEUDI 1^{er} OCTOBRE 2026 à 14H

Le cahier des conditions de vente est déposé au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de BOURGES où il peut être consulté ainsi qu'au Cabinet de la SCP SOREL & Associés, 3 Rue Emile Zola, 18000 BOURGES

Les enchères ne peuvent être portées que par un Avocat inscrit au barreau du Tribunal Judiciaire de BOURGES, lequel devra se faire remettre par son mandant unique et contre récépissé une caution bancaire irrévocable ou un chèque de banque rédigé à l'ordre de la CARPA représentant 10% du montant de la mise à prix, sans que le montant de cette garantie puisse être inférieur à 3.000,00 €

L'avocat doit en outre se faire remettre par son mandant l'attestation visée à l'article R 322-41-1 du code des procédures civiles d'exécution.

DESIGNATION

Sur la commune de BOURGES (18000), 3 rue du Charrier :

Un bâtiment en U à usage d'habitation, avec cours communes et privatives, un auvent et un petit débarras,

Le bâtiment comprend principalement :

- Un sous-sol composé de trois caves avec, pour chacune, un escalier d'accès privatif,
- Un rez-de-chaussée composé de sept appartements,
- Un premier étage composé de cinq appartements,
- Un second étage composé également de cinq appartements,
- Des combles aménageables dans la partie Ouest de l'immeuble.

Figurant ainsi au cadastre :

IO88 Rue du Charrier pour 6a 45ca

Lot n°15 :

Au deuxième étage du bâtiment :

- Dans la partie Ouest du bâtiment, un appartement d'une surface habitable de 90m² environ, auquel on accède depuis la cour commune, porte unique sur le palier du deuxième étage de l'escalier commun, comprenant : une grande pièce à vivre avec coin cuisine et coin séjour, un espace salon, une chambre avec dressing, une salle d'eau, toilettes, une buanderie
- Et les cent huit millièmes (108/1000èmes) des parties communes générales.
- Et les quatre cent vingt-sept millièmes (427/1000èmes) des parties communes spéciales aux équipements communs, entrées et escaliers.

Lot n°18) :

Au troisième étage du bâtiment :

- Dans la partie Ouest du bâtiment, des combles aménagés d'une surface habitable de 24m² environ, auquel on accède depuis l'appartement du deuxième étage, lot n°15. Ce lot est indissociable du lot 15 par lequel s'effectue son seul accès, comprenant, couloir central, deux chambres, une salle de bain, toilettes
- Et les quarante-deux millièmes (42/1000èmes) des parties communes générales.
- Et les cent onze millièmes (111/1000èmes) des parties communes spéciales aux équipements communs, entrées, escaliers.

A la requête de :

SYNDICAT DES COPROPRIETAIRES DE LA RESIDENCE 3 RUE DU CHARRIER,
Copropropriété sise 3 rue du Charrier à BOURGES (18000), prise en la personne de son syndic en exercice la **S.A.R.L L'IMMOBILIERE GUIGNARD**, immatriculée au RCS

de CHATEAUROUX sous le n°445 353 519, pris en son établissement secondaire situé
5, Place Henri Mirpied – 18 000 BOURGES - agissant poursuites et diligences de ses
représentants légaux, domiciliés en cette qualité audit siège,

Ayant pour Avocat la **Société Civile Professionnelle SOREL & Associés** agissant par
Me Pierrick SALLÉ, avocats près le Tribunal Judiciaire de BOURGES